**COURS MAGISTRAL : Introduction**

Dès le commencement de notre cours, on remarque que la littérature maghrébine écrite en langue française pose un sérieux problème de désignation. En effet, se présente à nous la difficulté de faire un choix judicieux des termes à utiliser. Doit-on parler de *Littérature maghrébine d’expression française, de langue française ou de graphie française* ??

Pour notre part nous préférerons la désignation suivant : LITTERATURE MAGHREBINE DE GRAPHIE FRANCAISE car elle offre le moins de surface de frottement.

Notre module a pour but l’étude historique de la littérature maghrébine écrite en langue française. Loin d’être un simple travail d’énumération d’étapes, notre but est de faire l’étude de cette expression littéraire loin de tout préjugé, en ayant « la courtoisie et la prudence de dire aux œuvres "*après vous*" ». Nous tenterons donc de donner une plus grande place à l’analyse poétique des œuvres au détriment de leur lecture socio-historique qui fut mainte fois faite.

Avant d’entamer l’étude historique de cette expression, il nous faudra mettre au point un certain nombre de concepts nécessaires à la compréhension de notre lecture

**Qu’est-ce que la littérature ?**

Etrange question introductive !!

Et pourtant, elle est incontournable dans toute recherche sur les textes littéraires. Nul n’ignore ce qu’est la LITTERATURE et pourtant très peu de gens arrivent à la définir. Cette difficulté vient du fait que ce concept est pénétré d’une multitude de préétablis aussi faux les uns que les autres. Il nous faut donc faire le procès de ces préjugés avant d’entamer la difficile entreprise de définir le terme « Littérature ».

**Première erreur de jugement, la littérature est écrite**

Cette méprise a, sans aucun doute ; deux origines bien distinctes :

Elle vient tout d’abord de son étymologie latine *LITTERATURA* qui signifie écriture. Ce qui lui a valu d’être employée dans l'Antiquité latine au sens de représentation graphique.

La seconde origine de cette méprise est à chercher dans l’histoire de la littérature occidentale qui à partir de la fin du Moyen-âge a fait une distinction entre ce qui était littéraire c'est-à-dire écrit, et ce qui est populaire c'est-à-dire oral.

Mais il n’en a pas toujours été ainsi. Les premières civilisations (et les civilisations premières) avaient , en l'absence d'une écriture, créé une littérature orale « dont les interprètes étaient les garants de la transmission des règles, tout à la fois professeurs et conservateurs de la mémoire collective ; véritables spécialistes du bien-dire, ils avaient à charge de perpétuer les traditions, celle du récit mythique unique et intemporel, qui rend compte de la création du monde, et celle de l'épopée, qui rapporte l'histoire des héros et des dieux, dont les faits et gestes servaient de modèles de conduite pour la collectivité

Tant qu'elle ne fut pas écrite, la littérature présentait les mêmes caractéristiques que les autres arts, tels la danse et la musique, elle obéissait à des règles rythmiques de diction. Officient encore de nos jours des conteurs en Afrique noire, des poètes traditionnels en Polynésie, des chanteurs d'épopée au Tibet et au Kurdistan. Les corporations spécialisées qui eurent à charge de transmettre le récit fondateur (prêtres assyriens, aèdes grecs, bardes gaéliques ou finnois, scaldes islandais, griots africains) furent également dans certaines de ces aires culturelles les premiers scribes. » (*Encyclopédie Encarta*).

Les premières écritures ne firent que transcrire les textes et les thèmes de cette littérature orale avec un changement majeur qui est l’individualisation du travail de création et de réception.

**Seconde erreur de jugement, la littérature est utile**

Utilisant la langue, la littérature est souvent étudiée pour son message, laissant de côté ce qui fait d’elle une expression artistique, à savoir sa fonction poétique. Mais en vérité, la littérature n’est pas tributaire de son utilité. Elle est avant tout une esthétique de la langue, une poétique des mots.

Cette utilité imposée à la littérature est apparue au début du XIXe siècle. C’est, en effet, à partir de 1800, date de publication de *De la littérature*, qu’elle est considérée dans ses rapports avec les institutions sociales et culturelles.

**Troisième erreur de jugement, la littérature est belle**

L’idée de Belles Lettres est apparue avec le Classicisme. La Bruyère parlait par exemple «d'un bel esprit et d'une agréable littérature». Elle avait pour but de qualifier des productions écrites qui obéissaient aux normes. De ce fait, le concept de Beau semble trop normatif pour englober toutes les poétiques qui ont existé.

Une fois ces précisions données, il nous reste toujours à définir la littérature. Très globalement, on dira que la littérature est **«[l’]ensemble des œuvres écrites ou orales composées dans un souci esthétique. »** (*Trésor de la Langue Française*). Elle est, au niveau individuel de la création, une esthétique de la langue qui revêt une fonction communicative et expressive.

Si l’on se plaçait au niveau des fonctions littéraires, on dira que la littérature est :

1. La représentation d’un certain nombre de valeurs esthétiques, idéologiques, religieuses, culturelles,…,
2. Une institution sociale car elle « est l’expression de la société, comme la parole est l’expression de l’Homme » (Louis Bonard, *Pensées sur divers sujets*),
3. La représentation d’un système.

Si la littérature est une réalité complexe, il faut que notre analyse le soit aussi. Afin de mettre le doigt sur la réalité littéraire maghrébine, nous étudierons:

1. Le Maghreb comme le lieu des usages de pensée, de tabous implicites, des valeurs d’un groupe d’hommes qui partagent le même devenir.
2. La première réception sociale des œuvres qui forment notre corpus d’étude
3. Les faits de mentalité collective qui résultent des mutations historiques
4. Les textes en fonction de leur position par rapport à l’idéologie dominante
5. Les discours en fonction de leur place dans l’institution littéraire (étude du rapport pouvoir/culture, du rôle de l’instance éditoriale, de la censure, de la démocratisation de la sphère littéraire,…)